

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU GARD

| Nombre de membres | |
|---|---------------------------------|
| Afférents Au Conseil Municipal | En Exercice |
| 19 | 17 |
| Présents | Qui ont Pris part Au vote |
| 11 | 14 |

Date de la convocation
17/01/2020

OBJET
DE
LA DELIBERATION

**DEMANDE DE FONDS
DE CONCOURS A
NIMES METROPOLE
POUR LA CREATION
D'UN ESPACE
MULTISPORTS**



REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 23 JANVIER 2020



**DELIBERATION N° 09
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le vingt-trois janvier, à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- E. ARGIOLAS (procuration à J. MATHIEU-CHARRE)
- C. ZAMBUJO (procuration à J.-M. CUILLE)
- B. ETTORI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- P. HUBERT, excusée
- S. MATHIEU, excusé
- K. BIZANIER, excusée

Mme K. PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la création du City Parc (Espace multisports), il est possible d'obtenir un Fonds de concours de Nîmes Métropole, au titre de la thématique « Sports ».

Le montant total des dépenses du projet s'élève à 46 796 € HT. Une subvention va être demandée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, d'un montant possible de 10 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de Fonds de concours auprès de Nîmes Métropole pour la création d'un espace multisports.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

